

Le 2 octobre 2024

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international  
Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

### Par courriel

Mesdames, Messieurs,

Au nom de Pulse Canada, association nationale représentant plus de 26 000 producteurs de légumineuses canadiens et plus de 100 transformateurs et exportateurs, je vous écris pour vous signifier notre forte opposition au projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre). Nous prions respectueusement le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international de rejeter ce projet de loi, compte tenu de ses graves répercussions sur le programme commercial et la croissance économique du Canada ainsi que sur la réputation du pays à l'échelle internationale.

## LE PROJET DE LOI C-282 INTÈGRE DES MESURES PROTECTIONNISTES QUI MENACENT LE RÔLE DE CHEF DE FILE DU CANADA EN MATIÈRE DE COMMERCE

Le projet de loi C-282 intègre d'importantes mesures protectionnistes dans une loi qui, depuis longtemps, a su guider le Canada dans son rôle de chef de file mondial de la promotion des échanges commerciaux libres et ouverts. Il va fondamentalement à l'encontre du besoin qu'a le Canada de pouvoir négocier des ententes de libre-échange générales et ambitieuses qui lui offrent un accès préférentiel à des marchés importants à l'étranger et qui sont essentielles pour stimuler l'économie canadienne.

Ce projet de loi créerait un précédent regrettable et inciterait d'autres secteurs à imposer eux aussi des restrictions aux négociations commerciales, ce qui réduirait encore la capacité du Canada de négocier de nouveaux accords commerciaux et de revoir les accords existants. Ces restrictions finiront par aller à l'encontre du programme commercial général du Canada et réduire la souplesse dont disposent nos négociateurs. Le projet de loi C-282 renforcera l'influence des partenaires commerciaux et leur permettra de refuser de prolonger, d'examiner ou de moderniser des accords existants, d'où un risque pour les intérêts économiques en général du Canada.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que le système de gestion de l'offre du Canada a toujours été au cœur des négociations avec les États-Unis. Si le projet de loi C-282 est adopté, il empêchera très certainement la confirmation, en 2026, de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), ce qui menacera la relation commerciale la plus importante du Canada.

## DANGERS DES MESURES PROTECTIONNISTES ET UNILATÉRALES

En plus d'entraver les négociations commerciales, le projet de loi C-282 s'inscrit dans une tendance au protectionnisme inquiétante qui menace de réduire à néant les décennies de progrès accomplis dans le cadre du système commercial multilatéral. À mesure que le protectionnisme et les enjeux géopolitiques clivants s'intensifient à l'échelle mondiale, il est plus essentiel que jamais que le Canada demeure attaché à un environnement commercial reposant sur des règles qui donne la priorité à la prévisibilité, à l'équité et la prise de décisions fondées sur la science. Les mesures unilatérales, comme celles prévues par le projet de loi C-282, risquent d'amener nos partenaires commerciaux à user de représailles, ce qui nuira en fin de compte au secteur agricole du Canada et à d'autres industries axées sur l'exportation.

Jumelé à l'accent important mis sur des mesures économiques spéciales qui risquent de porter atteinte aux obligations commerciales du Canada, le projet de loi peut avoir de lourdes conséquences. Même si elle est essentielle, la sécurité économique doit être assurée dans le cadre des règles internationales et en fonction d'un accord général avec les partenaires étrangers. Cette façon de faire garantit la santé et la compétitivité de l'économie canadienne, notamment celles de ses principales industries, comme l'agriculture, qui sont essentielles pour la prospérité économique.

## UN LIBRE ACCÈS EST UTILE AUX PRODUCTEURS CÉRÉALIERS

Les agriculteurs canadiens et les communautés rurales qu'ils font vivre dépendent énormément du commerce pour assurer leur existence. Pour ces agriculteurs, en particulier ceux qui produisent des légumineuses, des céréales et des oléagineux, un accès aux marchés internationaux n'est pas seulement une occasion à saisir, mais bien une nécessité. Plus de 90 % des légumineuses cultivées au Canada sont exportées, et la possibilité de les vendre sur les marchés mondiaux permet à des exploitations agricoles familiales, à de petites et moyennes entreprises et à l'économie rurale en général de se maintenir. La réussite de ces exploitations et de ces petites entreprises repose sur un accès à des marchés d'exportation. Des mesures comme le projet de loi C-282 mettent en danger les relations et les accords avec des partenaires commerciaux essentiels et ralentissent la croissance des collectivités rurales agricoles.

## PRÉSERVER LE RÔLE DE CHEF DE FILE MONDIAL DU CANADA EN MATIÈRE DE COMMERCE

Les gouvernements canadiens qui se sont succédé ont su défendre les intérêts des secteurs soumis à la gestion de l'offre, tout en concluant des accords commerciaux qui profitent à tous les Canadiens. Toutefois, le projet de loi C-282 risque de limiter la capacité du Canada de négocier de futurs accords et de défendre ceux qui existent, ce qui causera des dommages durables aux relations commerciales mondiales du Canada et à sa réputation de défenseur de la libéralisation et de l'ouverture du commerce.

Nous incitons respectueusement le Sénat à prendre conscience des dommages que pourrait causer le projet de loi C-282 et à le rejeter, ce qui protégera la capacité du Canada de conclure des accords commerciaux ambitieux et de mettre en œuvre un programme commercial général qui profite à tous les secteurs et qui préserve sa position de chef de file mondial en matière de commerce.

Nous serions heureux de parler de notre point de vue plus en profondeur dans le cadre de l'étude du projet de loi par le Comité.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette question, je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.



Terry Youzwa  
Président  
Pulse Canada